

venir, et, quand vous reviendrez parmi nous, nous aider à bien administrer la commune. »

Hélas! la mort est venue empêcher le désir du maire de Fort-de-l'Eau de pouvoir se réaliser; mais nous, les Camarades et anciens amis d'Oury, aujourd'hui Vétérans de la grande Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, dont il faisait partie depuis 1867, nous pouvons être fiers de lui.

Il a fait grand honneur à notre Association et montré ce que, par le travail et la persévérance, on pouvait espérer.

Ses Camarades de la région d'Alger l'avaient en haute estime, et sa perte, s'ajoutant à celle de son vieux et bon camarade Paturaud, qui l'a précédé l'année dernière dans la tombe, sera ressentie par tous.

Repose ici en paix, cher Oury, dans ce caveau de famille où ta regrettée sœur et ta vénérable mère t'attendaient.

Vous, chère madame Oury, vous allez être obligée, par vos intérêts et vos habitudes, de retourner dans ce beau pays d'Algérie, où partie des vôtres reposent déjà, mais vous y emporterez le souvenir de votre cher Émile Oury, et lorsque vous reviendrez ici pour faire un pieux pèlerinage auprès de ce tombeau, les amis d'Oury vous y accompagneront, gardant tous le souvenir de cet homme de bien par excellence, et qu'il suffisait d'approcher pour aimer.

Repose ici en paix, cher Oury, et adieu.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS,

BASTIAT (GUILLAUME-JULES)

Angers 1864.

Notre camarade Bastiat (Ang. 1864) est décédé à Dax, le 2 août dernier, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Sa ville natale tout entière a voulu accompagner à sa dernière demeure notre camarade Bastiat, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de commerce des Landes, conseiller municipal, ancien adjoint, administrateur de la Banque de France, de la Caisse d'épargne et de l'Hospice de Dax.

Le cercueil était littéralement couvert de fleurs et de couronnes.

Un des cordons du poêle avait été réservé à la Société des Anciens Elèves; malheureusement, les deux seuls membres de notre Société habitant la ville étaient en villégiature éloignée et ne purent arriver pour les obsèques; mais la couronne de la Société a été déposée sur le caveau de la famille.

Trois discours furent prononcés devant la tombe. M. Chaulet, député, ami personnel du défunt, s'exprima ainsi :

DISCOURS DE M. G. CHAULET

DÉPUTÉ.

MESDAMES,
MESSIEURS,

C'est avec une poignante émotion que je viens remplir un pieux devoir et dire un dernier adieu à celui qui fut pour moi, ici, un ami de la première heure.

Il fut, pour ainsi dire, mon initiateur dans notre chère cité, car c'est particulièrement à son bienveillant accueil et à celui de son père que je dois de m'être fixé dans la ville de Dax, dont je suis devenu le fils adoptif.

Je fis la connaissance de Jules Bastiat en 1880, à une époque où, jeune ingénieur, il dirigeait aux côtés de son vieux père, André Bastiat, cet atelier du Sablar qui est devenu une grande usine.

Il marcha sur les traces de l'intrépide travailleur, du saint-simonien convaincu que fut son excellent père; il partagea avec lui les opinions républicaines de leur illustre parent, le grand économiste et représentant du peuple, Frédéric Bastiat.

Né en 1848, Jules Bastiat fit, à l'École d'Angers, de brillantes études (1864 à 1867), après lesquelles il revint dans sa ville natale qu'il ne quitta qu'en 1870-1871, pendant l'année terrible, pour faire bravement son devoir sur les champs de bataille, comme mobile aux côtés de son ami Milliès-Lacroix et de ses autres camarades dacquois et landais, afin de sauver l'honneur de la patrie mutilée.

D'autres vous diront plus amplement la part active qu'il prit à la vie publique. Il occupa toujours avec la plus grande distinction les postes qui lui furent confiés.

Tour à tour conseiller municipal, adjoint au maire, juge, puis président du Tribunal de commerce de Dax, président de la Chambre de commerce

des Landes, il fit partout briller ses qualités maîtresses : l'intelligence, la sagesse, le bon sens, l'équité, l'honnêteté politique et privée. J'ajouterai qu'il fut aussi, chose rare de nos jours, d'une modestie parfaite.

Toutes ces hautes vertus reçurent leur juste récompense, et le Gouvernement de la République voulut, en 1899, consacrer les mérites de cet éminent citoyen, en nommant Jules Bastiat chevalier de la Légion d'honneur.

Je me souviens encore, comme si elles étaient toutes récentes, des manifestations joyeuses auxquelles nous nous livrions pour fêter cette haute marque de distinction qui rejaillissait sur toute notre cité dacquoise.

Ami des jours heureux trop vite disparus, j'ai du moins la satisfaction que les circonstances, dont nous ne sommes pas toujours, hélas ! les maîtres, me permettent aujourd'hui d'être à côté des siens dans ce jour de tristesse et de deuil.

Fidèle à votre mémoire, je garderai gravée dans mon cœur, mon cher Bastiat, votre image de douceur, de bonté et de sérénité. Je me souviendrai toujours de vos excellents conseils, de nos longues causeries dans ce modeste bureau de votre usine, où l'on était sûr de vous trouver le premier chaque jour, et aussi le dernier dans la soirée, après la tâche accomplie.

C'est là qu'avec ardeur, l'esprit toujours en éveil, vous établissiez plans et devis pour vos entreprises successives : ponts métalliques, matériel de chemins de fer, locomotives, machines industrielles et agricoles, etc., afin de donner à vos ouvriers que vous considérez comme vos enfants, toujours plus de travail, toujours plus de bien-être.

De cet atelier modeste dans les débuts, mais devenu rapidement une grande usine, grâce à votre labeur incessant, nous avons vu sortir une pléiade d'excellents ouvriers pour notre département et les départements voisins. Aussi, à cause de vous, la crise d'apprentissage a-t-elle moins sévi qu'ailleurs, dans notre coin des Landes.

Chez Bastiat, connu et honoré dans tout le Sud-Ouest, accouraient dans les cas difficiles et pressants, tous nos usiniers, tous nos industriels, tous nos agriculteurs, et grâce à son esprit ingénieux, à ses capacités techniques, il les sortait successivement d'embaras.

Bon et généreux, il aimait le peuple dont il était aimé, et cette foule attendrie où sont mêlés tous les rangs de la société, mais où domine la note populaire, en dit plus, par son attitude recueillie, que je ne pourrais le faire moi-même dans un long discours.

Aussi je me contente de vous dire, mon cher Bastiat, que si votre vie fut, hélas! trop courte, vous pouvez dormir tranquille votre dernier sommeil, car elle fut bien remplie.

Vous êtes mort comme vous avez vécu : en homme de bien, en homme utile à son pays.

Puisse le témoignage touchant de toute une ville qui pleure le plus cher de ses fils, rendre moins pénible la douleur de votre douce et chère compagne et de vos chers enfants.

Pour moi, je ne puis que pleurer avec eux en vous disant encore une fois : adieu, mon cher Bastiat, adieu!

H. GISCHIA
(Ang. 1876).